

VOTRE RÉGION

EMPLOI Le ministre du Travail a rencontré de jeunes bénéficiaires des "emplois d'avenir"

À Romans hier : huit contrats signés de la main de Michel Sapin



Le ministre du Travail a expliqué le sens de ces contrats aux jeunes bénéficiaires, entouré du préfet et du président du conseil général de la Drôme. Photo DL/Fabrice HÉBRARD

La mission locale de Romans n'aura jamais été aussi remplie. Et pour cause : le ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, Michel Sapin, était en visite hier matin. Il venait à la rencontre de jeunes signataires de contrats "emplois d'avenir" et de leurs employeurs.

Parmi eux, le conseil général de la Drôme. « Didier Guillaume s'est intéressé à ce projet dès sa conception, alors que le candidat Hollande en faisait un de ses grands

engagements de campagne, a souligné Michel Sapin pour rendre hommage au président du conseil général (PS). Il a toujours dit qu'il serait l'un des premiers à le mettre en œuvre et c'est le cas. »

En effet, ce sont déjà une quinzaine de jeunes qui ont été recrutés par la collectivité. L'objectif est d'atteindre 150 postes d'ici fin 2014.

« Ce n'est pas seulement un emploi »

Trois raisons à cet engagement, selon Didier Guillaume :

« offrir un avenir aux jeunes », « montrer la voie à nos collègues » (villes, associations, entreprises publiques) et permettre à ces jeunes de « vite quitter le conseil général pour le secteur privé » grâce aux formations qu'ils auront reçues.

Car si ces emplois d'avenir offrent des avantages non négligeables aux employeurs (une aide de 75 % du Smic versée par l'État dans le secteur non-marchand, 35 % dans le secteur marchand), ils les obligent en contrepartie à former ces jeu-

nes, dont le niveau de formation n'excède pas le CAP ou BEP.

« Ce n'est pas seulement un emploi, c'est un vrai emploi avec une vraie formation, a souligné Michel Sapin. C'est important car les employeurs demandent souvent une première expérience professionnelle. »

Après avoir échangé avec les jeunes, le ministre a participé à la signature avec le préfet de la Drôme de nouveaux contrats entre huit jeunes Drômois et leurs employeurs : le conseil général,

la Ville de Bourg-de-Péage, Véolia Transport, l'hôpital de Romans, l'Adapei et l'association Pétanque du Polygone. La mission locale, qui a orienté la plupart de ces jeunes, s'engage pour sa part à assurer leur suivi.

Michel Sapin s'est ensuite rendu au collège Jean-Monnet de Bourg-de-Péage pour rencontrer six jeunes déjà employés par le Département depuis quelques semaines. Accompagnés de leur tuteur, ils ont dressé un premier bilan positif.

Floriane LIONNET

Un Parrain nommé Michel Sapin

Ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, Michel Sapin était dans la Drôme jeudi 29 novembre, pour signer et parrainer les contrats "Emplois d'avenir" proposés par plusieurs collectivités à des jeunes en quête d'une situation à la fois qualifiante et professionnalisante.



Avec les futurs contrats de génération, les contrats "Emploi d'avenir" sont un des outils que compte mettre en oeuvre le Gouvernement pour inverser la spirale du chômage.

Fin octobre 2012, dans le département de la Drôme, on dénombrait officiellement 26.514 personnes inscrites à Pôle emploi en catégorie A. Soit une augmentation de + 0,6% par rapport à fin septembre 2012 et un nombre de demandeurs d'emploi qui, sur un an, a augmenté de + 12,7%.

C'est dans ce contexte peu réjouissant pour ne pas dire franchement inquiétant que Michel Sapin (Ministre du Travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social) est venu dans la Drôme la semaine dernière pour procéder à la signature et au parrainage de plusieurs contrats "Emploi d'avenir".

Accompagné notamment du Sénateur et Président du Conseil général, Didier Guillaume et de la Député-maire de Bourg-de-Péage, Nathalie Niéson, le Ministre s'est dans un premier temps rendu à la Mission locale pour y rencontrer les jeunes recrutés par le Département, la ville de Bourg-de-Péage, Veolia Transport (délégué du service public de transport en commun sur le grand bassin de Valence et de Romans), l'hôpital de Romans, l'ADAPEI (association départementale de parents et amis de personnes handicapées mentales) de la Drôme et l'association valentinoise "Pétanque du Polygone".

Le Ministre a ensuite franchi l'Isère pour se rendre au collège Jean Monnet et y rencontrer une jeune fille recrutée, en qualité d'agent d'entretien et de restauration, au sein du restaurant scolaire de l'établissement ainsi que d'autres jeunes, recrutés par le Conseil

général, dans d'autres structures relevant de ses compétences.

Rappelons que le dispositif "Emplois d'avenir" vise à proposer des solutions d'emploi et d'ouvrir l'accès à une qualification aux jeunes peu ou pas qualifiés qui ne parviennent pas à trouver le chemin de "l'insertion professionnelle", sachant que la jeunesse est la priorité du quinquennat de François Hollande au point de mobiliser le gouvernement dans de nombreux domaines comme plus particulièrement l'éducation et l'emploi.

"Il s'agit d'offrir aux jeunes d'autres horizons que les petits boulots, les stages ou le chômage" a précisé Didier Guillaume en écho aux propos du Ministre quelques minutes plus tôt : "Comment fait-on pour avoir une première expérience sachant que la plupart du temps, on ne fait confiance qu'à ceux qui ont déjà un peu d'expérience?"

Ces contrats d'avenir sont plus particulièrement destinés aux jeunes âgés de 16 à 25 ans qui sortent ou sont sortis du système scolaire sans diplôme et pour lesquels, trouver un emploi est encore plus compliqué que pour leurs homologues diplômés. Ainsi, 41% des quelque 610.000 jeunes sortis de scolarité sans qualification en 2011 sont au chômage contre "seulement" 13% des 690.000 bacheliers supérieurs.

D'autres jeunes en difficulté d'insertion, ayant poursuivi leurs études jusqu'à un premier niveau de qualification (CAP-BEP) ou jusqu'au Baccalauréat dans certaines zones particulièrement difficiles, pour-



ront également accéder à ces emplois.

Ils seront principalement créés par des employeurs du secteur non marchand dans des activités ayant une utilité sociale avérée et susceptibles d'offrir des perspectives de recrutement durables (filières vertes et numériques, secteurs social et médicosocial, aide à la personne, animation et loisirs, tourisme,...).

En outre, certains emplois d'avenir permettront d'accompagner des étudiants boursiers qui souhaitent poursuivre leurs études et se destiner aux métiers de l'enseignement.

Dès 2013, l'État va s'engager à hauteur de 2,3 Mds Euros pour financer 100.000 emplois (150.000 en 2014). 75 % du montant brut de la rémunération du jeune sera pris en charge pendant une durée de 3 ans. Les emplois d'avenir seront pour l'essentiel à temps plein, en CDI ou en CDD de 3 ans (ou 1 an renouvelable jusqu'à 3 ans).

F. Rolland



Une entrée solide dans la vie active

Is sont cuisiniers, agents de service hospitalier ou encore éducateur sportif. Leur point commun ? Ils bénéficient d'un emploi d'avenir. Huit jeunes Drômois ont signé hier leur contrat dans les locaux de la Mission locale de Romans, en présence d'un invité de marque : le Ministre du Travail, Michel Sapin (lire également en page 5).

Après avoir échangé avec eux, le Ministre s'est rendu au collège de l'Europe à Bourg-de-Péage pour rencontrer six jeunes déjà en poste dans le département, dont une dans l'établissement.

Un mois après la publication de la loi, le conseil général de la Drôme a déjà signé une quinzaine de contrats "emplois d'avenir", auxquels s'ajoutent ceux signés hier par différentes organisations.

Floriane LIONNET



Les jeunes signataires et leurs employeurs, derrière le préfet de la Drôme Pierre-André Durand, le Ministre du travail Michel Sapin, le président du Conseil général Didier Guillaume et la députée-maire de Bourg-de-Péage Nathalie Nieson. Le DL/Fabrice HÉBRARD

ILS VIENNENT DE SIGNER LEUR CONTRAT "EMPLOI D'AVENIR"



JUDITH
18 ans

Titulaire d'un BEPA service à la personne, Judith reconnaît qu'elle a « arrêté l'école trop tôt ». Heureusement, ses conseillers de la Mission locale de Romans l'ont mise en relation avec l'hôpital de Romans, qui a retenu sa candidature pour un emploi d'avenir. C'est sa motivation qui a fait la différence selon sa tutrice. Elle sera donc agent de service hospitalier, et espère par la suite suivre une formation d'aide-soignante.



RÉMI
23 ans

Après un BEP espaces verts, « mention repasse-le » comme il s'amuse à le dire, Rémi passe deux ans « à vide » avant de travailler sous contrat aidé pour un centre d'accueil des personnes âgées. Il enchaîne ensuite quelques petits boulots, avant de saisir l'opportunité des emplois d'avenir grâce à la Mission locale de La Chapelle-en-Vercors. Il sera embauché au collège de Saint-Jean-en-Royans, notamment en cuisine. « Ce qui est très motivant, c'est d'avoir une certaine stabilité, on peut plus facilement se projeter dans l'avenir » souligne-t-il.



HÉLÈNE
19 ans

Titulaire d'un BEPA services à la personne, Hélène a été orientée vers les emplois d'avenir par la Mission locale de Romans. Elle a pu ainsi accéder à un poste d'agent polyvalent au service des personnes âgées à la ville de Bourg-de-Péage. La députée-maire Nathalie Nieson a dit sa fierté d'être la première commune de la Drôme à proposer ce type de contrats, soulignant qu'elle n'avait pas hésité et que ce contrat serait le premier d'une longue série.



NICOLAS
19 ans

Après l'échec de son CAP menuiserie, Nicolas s'est adressé à l'École de la 2^e Chance. Le Valentinois a ainsi effectué des stages chez Veolia Transport-Citea. Et comme il a donné entière satisfaction, la structure lui a proposé un emploi d'avenir. Il sera agent de médiation, et pourra ensuite recevoir une formation de conducteur poids lourd qui lui ouvrira d'autres portes. Il sera rémunéré en fonction de la convention collective de l'entreprise, soit un peu plus que le Smic.

REPÈRES

CONDITIONS D'ACCÈS

■ Sont éligibles aux emplois d'avenir les jeunes âgés de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans pour les travailleurs handicapés) et peu ou pas qualifiés (BEP ou CAP maximum, sauf zones prioritaires). Les employeurs visés sont principalement dans le secteur non marchand (collectivités, associations, bailleurs sociaux, hôpitaux, entreprises publiques...) mais 10 % des emplois seront destinés au secteur marchand. Ces employeurs doivent être en capacité de maintenir l'activité pendant toute la durée de l'aide (3 ans, 1 minimum), d'encadrer le jeune et de lui proposer des formations.

L'AVANTAGE FINANCIER

■ L'État participe au versement du salaire à hauteur de 75 % du Smic dans le cas général, 35 % dans le secteur marchand.

LE NOMBRE

■ À l'échelle nationale, 150 000 emplois d'avenir sont prévus d'ici fin 2014, dont plus de 7 000 attribués à la région Rhône-Alpes.

Des premiers retours d'expériences positifs

Après la signature des contrats à Romans, Michel Sapin s'est rendu au collège de l'Europe à Bourg-de-Péage pour y rencontrer six jeunes qui ont débuté leur contrat "emploi d'avenir" depuis quelques semaines.

Et d'abord Charlotte, à l'œuvre dans les cuisines de l'établissement. Elle a obtenu un poste d'agent polyvalent, et s'occupe donc à la fois du service et de l'entretien. Selon sa tutrice, elle s'est très bien intégrée et fait preuve de bonne volonté. Elle travaille, pour l'instant, en binôme avec une employée titulaire qui lui apprend les rudiments du métier.

Comme elle, Gwénaëlle, Samia et Yacine travaillent dans des collèges, respectivement à Saint-Donat,

Bourg-lès-Valence et Crest.

Mais le Conseil général offre d'autres types de postes : à la direction des routes par exemple, où une jeune femme a commencé son contrat en tant qu'assistante administrative et gestion. L'objectif pour cette jeune maman, titulaire d'un BEP comptabilité, est de réussir le concours d'agent administratif.

Quant à Hugo, les emplois d'avenir lui ont permis de passer enfin la porte de la médiathèque de Die, où il espérait travailler depuis deux ans.

Tous ces jeunes sont encadrés de près par leur tuteur et leur équipe, qui s'attachent à les aider à avancer dans leur vie professionnelle et personnelle.

F.L.



Le Ministre du travail, Michel Sapin, a rencontré la jeune Charlotte (à sa gauche) dans son nouvel environnement de travail, les cuisines du collège de l'Europe, aux côtés de la députée-maire de Bourg-de-Péage, Nathalie Nieson, et du président du Conseil général, Didier Guillaume. DR